BILLET D'ACTUALITÉ du 4 janvier 2021

Par Philippe COSTE, Ancien Ambassadeur

BREXIT : LE CADEAU DE NOËL

Boris Johnson a bien voulu nous gratifier d'un accord à l'occasion de fêtes de fin d'années. En lâchant au compte-gouttes les concessions, de toute façon, inévitables et en repoussant les unes après les autres les dernières dates possibles, il a su faire durer au maximum le plaisir de l'attente. A la fin des fins, après un suspens si angoissant, le soulagement ne pouvait qu'être qu'intense. La livre bondit sur le marché des changes. L'opinion britannique, à peu près unanime, peut ovationner l'artiste. Mission accomplie.

Merveille de la prestidigitation, cette savante mise en scène aura permis de travestir en avancée ce qui est en fait un grave recul. Les échanges de bien ne subiront en principe ni tarif ni quotas, ce qui est en effet sans précédent. Mais il va falloir contrôler aux frontières les règles d'origine des produits industriels et la qualité vétérinaire et phytosanitaire des produits agricoles : ce qui suppose, dans les entreprises, des milliers de personnes supplémentaires à recruter et à former pour remplir les formulaires et dans les administrations, des milliers d'autres pour les établir et les vérifier.

Idem pour le reste. La fixation de la négociation sur la pêche aura conduit à réduire, à terme, les prises des continentaux dans les eaux britanniques mais dans une mesure somme toute limitée. Surtout elle aboutit à laisser complètement de côté les services financiers, le principal point fort de l'économie anglaise. Sur les règles de concurrence le Royaume-Uni devra maintenir des normes élevées en matière d'environnement, de droits sociaux, de lutte contre le changement climatique, de transparence fiscale et d'aides d'État : il n'y aura pas de Singapour sur la Tamise.

Quant à la libre circulation des personnes, elle cesse de s'appliquer à compter du 1er janvier 2021 aux citoyens de chacune des deux parties qui ne sont pas déjà installé dans l'autre, les droits acquis de ces derniers étant garantis. Londres a, au début de 2020, légiféré sur la question : en instaurant pour l'avenir un système de permis à point visant à attirer les cerveaux et à écarter les travailleurs non qualifiés, dont dépendent pourtant largement des secteurs comme la santé, le bâtiment et l'agriculture.

Sur les questions de sécurité, la coopération policière est maintenue mais un cran en dessous, le Royaume-Uni ne participant plus à Europol ni Eurojust. Quant à la coopération en matière de politique étrangère, elle n'était pas incluse dans les négociations.

Au total donc, le soupir de soulagement n'est guère justifié. Comme le dit Pascal Lamy, c'est la première fois dans l'histoire des négociations commerciales internationales qu'un accord n'a pas pour objet d'abaisser des barrières mais d'en élever. Les deux

parties y perdent : c'est un accord perdant-perdant. L'Union Européenne, modérément mais le Royaume-Uni beaucoup. L'*Office for Budget Responsability* compte que quitter l'Union réduira le PIB potentiel britannique de 4 % sur 15 ans.

De tout cela, l'image de l'Europe à l'extérieur ne sort sans doute pas grandie et encore moins celle du Royaume-Uni. Plus grave c'est l'unité même du pays qui est joué à la roulette russe. Les indépendantistes écossais sortent nettement renforcés de l'épreuve. Les Irlandais du nord, maintenus dans l'union douanière pour sauvegarder l'accord du Vendredi Saint, vont être naturellement poussés à la réunification de l'île. Il n'est pas jusqu'au Pays de Galles qui n'ait des états d'âme. Le pire n'est évidemment jamais sûr mais qu'une telle perspective soit aujourd'hui imaginable en dit long sur les risques pris par les promoteurs du Brexit.

Malgré tout, à quelque chose malheur est bon : sans Brexit, le plan européen de relance post-Covid, celui à 750 milliards d'euros, n'aurait jamais vu le jour. Dans l'aventure, l'Union sans le Royaume-Uni aura au moins gagné un peu plus de cohésion.

Philippe COSTE